Chers parents,

Voici le moment venu pour votre enfant de passer dans la cour des « grands » ; ceci représente une étape très importante dans sa vie.

Afin que cette année scolaire puisse se dérouler dans les meilleures conditions, je me permets quelques communications :

La subvention « gratuité » octroyé par le gouvernement précise que « … seules les fournitures scolaires suivantes ne sont pas fournies par les écoles et restent donc à charge des responsables légaux de l'élève : le cartable et le plumier non garni ainsi que les tenues vestimentaires et sportives usuelles de l'élève. »

L'école mettra donc à disposition de votre enfant le matériel suivant : le journal de classe, les différents cahiers, les différentes fardes, des crayons ordinaires, une gomme, un taille-crayon, une paire de ciseaux, des bâtons de colle, une latte, des crayons de couleur...

Comme la classe de 1 ère se situe à l'étage, nous déconseillons de choisir un cartable à roulettes.

Pour le cours de gymnastique : un short foncé, un tee-shirt jaune, des sandales de gym ou baskets ; le tout dans un sac de sport au nom de l'enfant.

Pour le cours de piscine : un maillot, un bonnet jaune, un essuie ; le tout dans un sac de sport au nom de l'enfant.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, veuillez agréer, chers parents, mes salutations distinguées.

M^r Laurent, enseignant de première année